

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération  
n° 2015.06.227

Agriculture Péri-  
Urbaine - Etude de  
préfiguration d'un  
espace test agricole :  
Attribution d'une  
subvention à  
l'association  
"Champs du partage"

**LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

**Secrétaire de séance** : Gérard BRUNETEAU

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

**Ont donné pouvoir** :

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

**Excusé(s)** :

Xavier BONNEFONT, François ELIE

**Absent(s)** :

Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015**

**DELIBERATION  
N° 2015.06.227**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /  
POLITIQUE DE COHESION SOCIALE

Rapporteur : **Madame PIERRE**

**AGRICULTURE PERI-URBAINE - ETUDE DE PREFIGURATION D'UN ESPACE TEST  
AGRICOLE : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION "CHAMPS DU  
PARTAGE"**

Le GrandAngoulême, dans le cadre du projet d'agglomération 2015-2020 s'est donné pour priorité la mutation économique du territoire mais également la préservation de l'environnement et le développement des circuits courts.

L'association Champs du Partage, créée en décembre 2014 par 15 membres fondateurs (Terre de Liens, l'AFIPar, l'Association régionale des Cigales, ACEASCOP et des personnes physiques dont des agriculteurs...) partage les mêmes objectifs que le GrandAngoulême en matière de développement économique et de développement des circuits courts.

Dans cette perspective, elle souhaite créer sur le territoire de l'agglomération un Espace Test Agricole. Il s'agit d'un lieu destiné à l'agriculture permettant à un porteur de projet de développer une activité agricole en grandeur réelle, sur une durée limitée, et dans un cadre qui réduit la prise de risque. La période de test (pouvant aller jusqu'à 36 mois) permet à la personne d'évaluer son projet et sa capacité à le mener, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

L'association développera cet espace test sous forme de Coopérative d'Activité et d'Emploi permettant au(x) porteur(s) de projet de lancer son activité sous un statut de coopérateur salarié.

Ce dispositif permettra de :

1. favoriser l'installation de personnes et sécuriser les reconversions professionnelles et les parcours d'installation,
2. favoriser le maintien de terres destinées à l'agriculture en périphérie de l'agglomération,
3. développer une production agricole de proximité susceptible de répondre aux attentes des consommateurs et des collectivités.

Outre le lieu « physique » destiné à tester l'activité, Champs du Partage mobilisera de nombreux partenaires dans les domaines suivants nécessaires à la consolidation de l'activité :

- la formation (partenariat avec le lycée de l'Oisellerie) et la professionnalisation (parrainage par un agriculteur),
- l'accès au foncier agricole pour l'installation post test ou la reprise d'exploitation (SMA, SAFER, Terres de lien, Chambre d'Agriculture),
- la commercialisation de la production (collectivités, la distribution privée).

Afin de développer ce projet sur le territoire de GrandAngoulême, l'association Champs du Partage sollicite une participation financière de 7 720 € (soit 20% du budget) pour réaliser une étude de préfiguration ayant pour objectif :

- d'assurer la faisabilité technique et de fonctionnement de la coopérative,
- d'identifier l'offre d'accompagnement disponible dans le réseau de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire (ESS) afin de coordonner les modalités d'une organisation collective de suivi des porteurs de projets,
- modéliser et définir l'organisation de la structure et de sa gouvernance,
- mobiliser les partenaires financiers et institutionnels.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux, des associations concernées, ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial par ces versements.

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 27 mai 2015,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 10 juin 2015,

**Je vous propose :**

**D'ATTRIBUER** une subvention de 7 720 € à l'association Champs du Partage pour la réalisation d'une étude de préfiguration d'un espace test agricole.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention et avenants à intervenir.

**D'IMPUTER** les dépenses au budget de la mission Emploi et Economie Solidaire – sous-rubrique : 90 – Nature 6574(0).

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>03 juillet 2015</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>03 juillet 2015</b>